

Le patrimoine toponymique

Les noms de lieu : un patrimoine vivant

1. La place des toponymes dans la langue

Ce que l'on peut appeler le « langage toponymique » est un ensemble de mots ou de groupes de mots, intégrés à une langue donnée, avec un statut particulier, qui est celui des noms propres, et désignant des portions déterminées d'espace. En tant que noms propres, les toponymes, de la même façon que les anthroponymes, expriment la réalité d'une façon directe, sans passer comme les noms communs par la phase de la conceptualisation. Il y a en langue un concept général de « pré », de « champ », de « pierre », que définissent les dictionnaires, et les différentes utilisations que nous en faisons lorsque nous employons ces mots du langage commun qui les désignent (« j'ai acheté un champ, ils se sont amusés dans le pré, il m'a lancé une pierre »...) sont des réalisations concrètes de ces concepts dans le discours oral ou écrit. Mais il n'y a rien de tel avec les toponymes ou les anthroponymes qui leur correspondent. Un nom de lieu aussi banal que (Le) Pré ou (Le) Champ, un prénom aussi répandu que Pierre ne sont jamais construits à partir de concepts. Ils se rapportent à des espaces ou à des personnes déterminés, bien identifiés par la communauté linguistique du territoire où ils se trouvent, même s'il est vrai que la plupart du temps cette communauté a besoin d'étoffer le nom de lieu avec un déterminant pour éviter toute ambiguïté, d'où les noms comme Grandchamp, Prélong..., ou de créer des diminutifs ou des surnoms dans le cas des prénoms, par exemple Pierrot, Pierre le Grand...

Les toponymes sont aussi employés dans le discours avec des règles ou usages graphiques, syntaxiques et lexicaux particuliers : à l'écrit emploi de la majuscule (pour les anthroponymes et les toponymes), à l'écrit ou à l'oral possibilité d'absence de l'article : Prélong, Pradelles (petits prés), en domaine occitan, à côté de Les Grands Prés, les Préaux (petits prés), maintien de certains usages anciens de la langue générale, comme l'absence de préposition pour relier le déterminant au déterminé : Prémoré (le pré de Moré), l'antéposition de l'adjectif (Neufchâteau, Neuville, dans la France du nord), maintien d'adjectifs ayant la même forme au masculin et au féminin (Grand Rue, Grand Combe), maintien de substantifs génériques ayant disparu du lexique de la langue ou ayant connu une évolution sémantique (Le Puy, Piégut « puy aigu », La Chaise-Dieu « maison de Dieu », La Fontaine « source »)...

2. La fonction de communication des toponymes

Comme éléments de la langue d'une communauté, les toponymes participent de la fonction communicative générale de tout langage humain et en l'occurrence informent avant tout sur la situation ou l'orientation dans l'espace, mais avec plus de précision que le simple nom commun utilisé comme complément de lieu. « J'habite à Lyon » ou « Je vais à Bayonne » sont des énoncés évidemment plus directement compréhensibles, en dehors d'un contexte étroit de communication, que « j'habite dans la ville » ou « je vais à la ville ». Et de même, à l'intérieur d'une commune donnée, un toponyme dépourvu de détermination comme *La Combe* sera toujours bien plus facile à identifier dans une conversation que le nom commun *combe*, parce qu'il y a consensus à l'intérieur de la population du lieu au moins sur le rapport de ce toponyme à l'espace et donc sur sa localisation, tandis que le nom commun exprime dans toute son extension les potentialités du concept qui dans ce cas sont très fluctuantes.

3. La fonction culturelle des toponymes : mémoire des langues, mémoire des lieux et représentations de l'espace

Mais surtout les toponymes ont une dimension culturelle spécifique. Certes tout langage humain est porteur de valeurs culturelles plus ou moins fortes et exprime une vision du monde qui lui est propre et qui est très variable, quelle que soit la diffusion de la langue.

Mais les toponymes, ayant un objet plus ciblé, la désignation de lieux qui sont familiers aux membres d'une communauté linguistique, établissent une relation privilégiée et forte entre l'homme et l'espace. Qu'ils se rapportent au monde rural ou au monde urbain, qu'ils désignent de grandes unités ou des espaces très réduits, ils ont des fonctions — secondes, mais essentielles — qui sont d'ordre mémoriel et symbolique : ils témoignent des langues et cultures successives dans lesquelles ils ont été créés et ont vécu, ils disent l'histoire d'un territoire, ils traduisent surtout les représentations que les sociétés humaines se font des lieux qu'elles habitent ou fréquentent et d'une façon plus générale de l'espace-temps dans lequel elles vivent, l'ensemble de ces représentations étant le fondement de ce qu'on peut appeler une identité collective.

3-1. Mémoire des langues et des cultures

Les toponymes appartiennent à des couches historiques et linguistiques très diverses. En France, par exemple, certains d'entre eux sont des reliques très précieuses d'une époque pré-romane, celtique ou même pré-celtique, comme par exemple les noms des communes Boulogne (gaulois *bona* « village, fondation »), Nogent (« nouveau village »), Beaune (dieu gaulois *Belenos*), Nantua (gaulois *nanto-* « vallée »)..., les noms de beaucoup de cours d'eau, le Rhône, l'Isère, l'Oise, la Dordogne, la Garonne, l'Adour, le Cher...

D'autres révèlent des aspects particuliers de la romanisation de la Gaule, tels les très nombreux toponymes formés avec le suffixe latin *-anum*, dans la moitié sud principalement (Frontignan, Grignan, Gradignan...) ou avec le suffixe *-acum* (d'origine gauloise) ajouté très souvent à un nom commun, dans l'ensemble de la Gaule, et témoignant alors de l'occupation du sol par les Romains, ou à un nom de personne romain, pour désigner d'une façon plus précise, comme *-anum*, une exploitation rurale gallo-romaine : Neuilly, Neuillac (latin *novalia* « terres nouvellement défrichées »), Orly, Aurillac (nom de personne *Aurelius*)...

Beaucoup d'entre eux rendent compte de la diversité du peuplement des différentes régions de France : toponymes bretons en Bretagne (Kerguen, Quimper, Locminé...), basques au pays basque (Haranberry, Etcheverry, Mendigorry...), scandinaves en Normandie et dans le Nord (Honfleur, Elbeuf, Criquetot...), germaniques dans les régions les plus fortement germanisées (Altkirch « vieille église » dans le Haut-Rhin, Neukirch « nouvelle église » en Moselle, Berg « montagne » dans le Bas-Rhin et en Moselle..., mais aussi ailleurs en pays roman, comme le Robache « rouge ruisseau » dans les Vosges, Fécamp « port à poissons » en Seine-Maritime, Ascq, Roubaix dans le Nord... ou encore Allemanche dans la Marne, Allemagne en Provence (Alpes-de-Haute-Provence), Les Allamands, Les Allemans... un peu partout.

Certains de ces toponymes enfin sont de formation hybride et attestent ainsi la rencontre entre deux peuples et entre deux langues :

- entre gaulois et latin, comme dans le cas d'Autun ou Châteaudun, dans lesquels l'élément gaulois *dumon* « citadelle, enceinte fortifiée » a été joint à l'origine à un nom purement latin : le gentilice *Augustus* dans le premier cas et le nom commun *castellum* devenu *château* dans le deuxième ; ou encore dans le cas de Mérendol, Mercuriol (dans le sud), Epineuil (dans la moitié nord de la France), où le gaulois *ialon* « clairière » accompagne un nom commun ou un nom propre latin (Merenda, Mercurius, Spina) ;
- entre basque et gaulois ou roman : par exemple le nom du ruisseau Le Saison, qui proviendrait d'une francisation du basque *Uhaitza* suivi du suffixe roman ou gaulois *-on* ;
- entre latin ou roman et germanique : par exemple dans beaucoup de toponymes appartenant à la longue série des noms en *-court* (bas-latin *cortem* « domaine rural », tels que Azincourt, Caulaincourt, Haudricourt, où le premier élément est un nom de personne d'origine germanique.

La rencontre entre les langues est encore plus sensible dans des pays à plurilinguisme fortement affirmé comme par exemple les pays africains. Ainsi, au Niger, dans la ville de Niamey, huit langues nationales sont présentes dans la toponymie urbaine, dont trois à plus faible représentativité. Et les toponymes hybrides y sont nombreux, comme par exemple Goudel Gourou (langues peul et zarma), Yantala Riyad (zarma et arabe), Yantala Haut (zarma et français)... Les noms hybrides arabo-berbères sont également fréquents en Algérie, comme dans le cas de la Fontaine Aïn Tala ou dans Aïn Lellou, « source d'eau »

Mais la plus grande partie des toponymes existant actuellement proviennent des langues de France dites « régionales », qui dans les diverses régions françaises ont été les langues maternelles pratiquées par l'ensemble de la population avant l'arrivée du français et qui à des degrés divers sont partout encore présentes aujourd'hui. Il en est de même dans d'autres pays. Quel que soit leur degré d'intégration dans la langue nationale, qu'ils fonctionnent comme des exonymes francisés (type : Bigorre, Vaucluse, Quimper, Castelnau, Châteauneuf, le Rhône, le Ventoux, ou La Combe, La Baume...) ou des mots « étrangers » à la langue nationale conservés dans leur forme première (Altkirch, Berg, Etcheverry, Riouclar « ruisseau clair », Lapra « la prée », la rue Esquicho-Coude « qui écrase les coudes »...), ils apportent beaucoup d'informations sur les langues régionales auxquelles ils appartiennent et leur étude peut être un moyen pédagogique privilégié de favoriser la réappropriation de ces langues.

Les toponymes constituent aussi une mémoire des paysages façonnés par l'homme et plus largement des diverses activités et pratiques des communautés humaines qui se sont succédé dans un territoire donné, qu'il soit rural ou urbain. C'est par exemple la nature du sol qui est signalée par les Arènes, Airaines, Larnage ou Sablons qui désignent des espaces sablonneux, les Ardillères, Argilières, Argelès des terrains argileux, ou encore les nombreux Molières, Mouillères, Moulès, Sagnes, La Noue, Bouillon (rue du Bouillon à Nantes)... qui se rapportent à des terrains marécageux ou boueux : au Niger pareillement l'un des quartiers de Niamey s'appelle Karadje, mot d'origine peul désignant un « ensemble de terrains argileux ».

Dans beaucoup de cas les toponymes sont de précieux témoins d'activités humaines disparues, à la ville comme à la campagne, comme par exemple les nombreux Avenières ou Cibadères (terres à avoine), les Chênevières, Chênevier, Canebière (culture du chanvre), Largentière (mines d'argent), Ferrières (mines de fer ou simples forges), Plombières pour le plomb)... , les rues de la Saunerie (commerce du sel), de la Tannerie, de la Verrerie... Ils attestent d'anciens marchés qui ont pu être appelés « nouveaux » au moment de leur création, comme Noyon, Nouvion, Nogent, Nyons, Nimègue venant du gaulois *novio-magus*, ou encore le nom de Dapaong au Togo (Dapango, nom local en gourma) qui a la même signification. Ils permettent aussi de retrouver des réseaux anciens de voies de communications : à l'époque gallo-romaine, pour ce qui est des Quint, Sixte, Septèmes, Oytiers ; à l'époque médiévale ou post-médiévale pour les Estrées ou L'Estra, Lestrade (la route) ou La Chaussée... ou mieux apprécier la densité ancienne de l'habitat regroupé dans certaines régions, grâce aux très nombreux Ville, Neuville, Villeneuve, Villevieille... (provenant du latin *villa*), Villars, Villiers qui à partir du sens premier de « domaine rural », ont désigné le plus souvent des villages de diverses sortes ou hameaux.

3-2. Représentations de l'espace

Mais les toponymes nous apportent bien plus que cela. Par leurs origines, par leur mode de formation, par les évolutions qu'ils connaissent à travers le temps et par la façon dont ils sont utilisés par les locuteurs, c'est tout un ensemble de représentations de l'espace, sélectives et donc significatives, qu'ils expriment, des représentations évolutives et non pas figées, produites avant tout dans les langues dont ils sont issus.

La désignation d'un lieu par le langage est toujours le résultat d'une motivation particulière. Cette motivation est spécialement explicitée quand il y a adjonction d'un déterminant à un nom générique. En accompagnant ce nom d'un complément de nom, d'un adjectif, d'un suffixe..., on insiste sur des caractéristiques précises de ce lieu qui paraissent essentielles pour le définir. Ainsi un ruisseau pourra être appelé Rieux, Riou, Le Rupt (latin *rivum*)..., sans déterminant, ce qui ne nous apprend pas grand chose, mais plus souvent, avec déterminant, Belrupt, Rieumal, Maurupt, Rieussec, Rioufroid, Riouclar, Lutterbach, Rohrbach (en alsacien), Baigorri (en basque) ou encore Bramefan (« crie la faim »)..., désignations qui mettent en lumière des perceptions diverses d'un ruisseau : son aspect positif avec *bel...*, parce qu'il a toujours de l'eau, qu'il est utile à la collectivité..., ou au contraire son aspect négatif avec *mal* ; la possibilité qu'il a d'être asséché (Rieussec), d'une façon temporaire ou durable, et donc d'être un facteur de paupérisation (Bramefan) ; la qualité de ses eaux, claires, froides, « pures » (Lutterbach), ou « rouges » (Baigorri), la nature de l'environnement (Rohrbach « le ruisseau des roseaux »...

Cette procédure permet de mieux identifier le lieu en question, d'éviter des ambiguïtés, mais surtout elle exprime un regard porté par les habitants, à un moment donné de l'histoire, sur leur rapport à l'espace et une volonté d'appropriation de leur environnement. Ainsi, quand dans une commune, dans une région, on fait la synthèse de toutes ces créations toponymiques, anciennes ou récentes, c'est toute une culture au quotidien, une culture basque, bretonne, occitane... principalement qui nous est révélée.

3-3. Réinterprétation des toponymes

Avec le temps, la signification initiale d'un toponyme peut être obscurcie ou même disparaître, selon la loi générale du langage humain. Mais la recherche du sens des noms de lieux est aussi un besoin fondamental. Ce sont alors bien souvent des réinterprétations, des remotivations — d'origine savante ou populaire, mais entérinées par l'usage — qui consistent à recharger sémantiquement des toponymes et qui révèlent une volonté permanente de prendre ou de reprendre possession des espaces dans lesquels on vit.

Souvent ces phénomènes se produisent quand il y a substitution d'une langue à une autre langue et donc incompréhension de la langue antérieure par la majorité des usagers : ainsi le mont Neron (le mont « noir », *neroun* en francoprovençal), devenu à Grenoble le Casque de Néron ; Piégros (« grosse hauteur » en occitan : latin *podium*), réinterprété comme Pied Gros ; *la carriera de la crotz* (« rue de la croix »), à Toulouse, étant actuellement la rue Delacroix...

Mais on observe des faits semblables dans les textes médiévaux à l'intérieur d'une seule et même langue : par exemple le nom du village d'Orpierre (Hautes-Alpes) (« le rocher effrayant » *horrída petra*) réinterprété au XIII^e siècle en *auri petra* « le rocher de l'or », beaucoup plus valorisant. L'atténuation ou même l'abolition du sens premier d'un toponyme sont ainsi souvent l'effet recherché par ce processus de réinterprétation. Des noms qui paraissent malsonnants, déplaisants sont ainsi transformés pour devenir plus présentables : ainsi la localité qui dans le Val-d'Oise actuel s'appelait Aquaputa (« la mauvaise eau ») au XII^e siècle s'est appelée ensuite Aquabona, aujourd'hui Eaubonne. C'est le même souci d'euphémisme qui en toponymie urbaine est à l'origine de la transformation de la rue du Bourreau en rue du Bouleau à Marseille, ou de la rue d'Enfer en rue Denfert-Rochereau à Paris et à Poitiers.

D'une façon générale tous ces exemples montrent que la perception de l'espace réalisée par la dénomination toponymique n'est pas figée et que la compréhension d'un toponyme ne peut être assurée que par une vision globale de son histoire, c'est-à-dire des différentes motivations et remotivations dont elle est porteuse.

Conclusions

Les toponymes sont ainsi des éléments du langage particulièrement importants et riches en informations. Au-delà de leur fonction utilitaire de situation ou d'orientation dans l'espace, ils ont une dimension culturelle indéniable qui leur est donnée par les conditions dans lesquelles ils ont été créés et continuent à être créés. Dans la plupart des pays et en France tout particulièrement les toponymes appartiennent à toutes les strates de l'histoire. Ils constituent ainsi une mémoire exceptionnelle des paysages, des pratiques économiques et sociales des collectivités humaines, mais avant tout des langues et des cultures qui se sont succédé et se sont souvent mêlées à travers le temps. Les représentations de l'espace et de l'occupation de l'espace qu'ils expriment sont fortement marquées par les cultures à l'intérieur desquelles elles se situent et par les évolutions qu'elles ont connues.

Dans chaque pays, dans chaque région, dans chaque commune, ce patrimoine multiforme et dynamique est ainsi un révélateur et un support privilégié d'une identité collective qui, tout en étant souvent régionalisée, est toujours le résultat d'une histoire complexe faite d'échanges et de brassages culturels et linguistiques. Il est donc essentiel de conserver, de connaître et de valoriser un patrimoine immatériel tel que celui-ci qui, loin d'être figé, est sans cesse enrichi par de nouvelles créations et se trouve souvent réinterprété par des usagers qui ne peuvent prendre réellement possession de leur environnement qu'en attribuant un sens aux noms de lieux qui le désignent. Les transformations de toute sorte que l'histoire a imposées aux toponymes — par évolution linguistique, par réinterprétation des usagers, ou éventuellement par substitution décidée par un pouvoir politique — font partie de ce patrimoine.

Respecter ce patrimoine, c'est d'abord se conformer à l'usage qui est fait aujourd'hui des toponymes, dans la pratique écrite comme dans la pratique orale. Sans doute, quand il s'agit de l'évolution contemporaine de certains toponymes mettant en cause des relations entre États, convient-il de faire preuve de prudence de façon à tenir compte à la fois des mutations historiques et des traditions toponymiques. Ainsi, s'il est tout à fait légitime de respecter le choix d'Annaba pour Bône opéré par l'Algérie devenue indépendante, il n'y a aucune raison de remplacer, dans l'usage français, par *Beijing*, comme le voudrait la Chine, le nom de Pékin qui est un exonyme français bien implanté. Mais d'une façon générale l'usage doit avoir force de loi, ce qui bien entendu n'exclut pas, mais au contraire nécessite d'entreprendre des recherches sur l'histoire de ces toponymes et les diverses formes qu'ils ont pu prendre à travers le temps jusqu'à nos jours et d'en faire connaître les résultats auprès des populations concernées et tout particulièrement auprès des jeunes générations.

*

* *